L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.

NOUVELLE-ORLEANS:

SAMEDI MATIN, 19 JANVIER 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS.

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY.

Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

Jeudi dernier l'honorable M. Derbigny a présenté au sénat une série de résolutions qui ont subi une première lecture et ont été mises à l'ordre du jour de lundi prochain. Nous ne pensons pas que personne songe à les combattre; et en fait ce ne serait par chose facile. Le motif en est si légitime, les raisons si palpables, et le langage si convenable que dans notre opinion, toute opposition doit, sinon se taire, du moins échouer.

Peu de personnes connaissent les affaires, ou pour parler plus exactement peu de personnes compétentes pour juger la question, sont opposées à une banque nationale convenablement organisée: car pour sentir l'indispensable nécessité d'une institution de ce genre il suffit seulement de s'être pas arrangée par l'esprit de parti

Le projet favori de l'administration, celui auquel elle se cramponne avec le plus de ténacité, est celui connu sous le nom de *bill de la sous-trésorerie*. Son but est de créer partout des officiers chargés de recevoir, de garder et de débourser les fonds publics. Et ce n'est certes pas calculer si mal une telle entreprise que la perspective de la création de nombreuses places, bien lucratives, est un appât qui augmente furieusement le nombre des partisans de l'administration. Tel, par exemple, qui se soucie du *sub-treasury scheme*, comme de rien, affiche le zèle le plus ardent pour cette cause parce qu'il espère que quelque bonne place parmi celles dont il demande la création, lui échera en partage.

Mais si cette tactique de l'administration est excellente pour servir les vues privées des gouvernants, elle est on, ne peut plus, hostile aux intérêts des gouvernés, c'est à dire de la masse du peuple. Ceux qui ont les places ou qui aspirent à les avoir font sonner bien haut leur patriotisme, mais au fond ils tâchent bien moins les intérêts du pays pour avancer les leurs. Et qu'on ne croie pas que ce soit exclusivement la faute des hommes en place; non, c'est la faute du système que suit et veut suivre l'administration. Le besoin est un maître impérieux qui dompte parfois les caractères les plus indomptables l'ambition d'un autre côté est un mobile extrêmement énergique pour la plupart des hommes. Or, plus un gouvernement a d'emplois à distribuer, plus il doit trouver de complaisants et de flatteurs. Nous le répétons, la variété des gouvernants peut bien s'trouver son compte, mais la moralité y perd, ce qui est bien autrement important pour le bien public

Il est donc indispensable que chaque bon citoyen s'élève avec énergie pour s'opposer aux projets liberticides de l'administration: car dirigés par elle nous marchons à grands pas au règne du favoritisme, le père de tous les règnes.

Qu'on veuille bien nous pardonner cette digression à propos des résolutions de M. Derbigny: elles partent assez par elles mêmes et n'ont besoin ni de comme staires ni d'éloges.

RESOLU

Par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale:

Que le revenu des Etats-Unis, produit par les droits sur les importations, la vente des terres publiques, les taxes ou autres sources, appartient au peuple, étant créé pour son usage et son profit, et qu'en conséquence le garde et le contrôle doivent en appartenir à ses Représentans, dégagés autant que possible de toute intervention du Pouvoir Exécutif.

Résolu, que les sommes dues au Gouvernement, pour droits d'importations, terres publiques, ports de lettres ou autres, doivent être payées en la même monnaie que celle que le peuple en général reçoit et donne en paiement, c'est-à-dire, en or et en argent, ou en billets de Banques solvables convertibles en espèces.

Résolu, que dans l'opinion de cette Législature, les Banques solvables dont des dépositaires plus ou moins vous êtes, appuyés de l'autorité du Secrétaire actuel de la Trésorerie, et d'autres fonctionnaires élevés qu'elles forment une classe d'agens à la fois économiques, commodes et utiles. Que, si, contre les mêmes autorités, que nous disons de plus, qu'elles ont été conservées dans tous les cas praticables, les agences personnelles à l'effet de conserver et transmettre le revenu public, lorsqu'elles sont moins commodes, moins sûres, et plus chères pluralité, le même résultat sont pas plus disputées discutées qu'un des agens ci-dessus.

Résolu, que toute Législature, et comme nous le croyons une grande majorité du peuple de cet Etat sont opposés au système de conserver et transmettre les revenus publics au moyen d'agences personnelles toutes les fois qu'on peut l'éviter, lorsque ce moyen est incommode, dangereux, et dispendieux; parce qu'il tend à augmenter le pouvoir de l'exécutif en multipliant les officiers exécutifs, et en donnant au Président trop grand contrôle sur les finances et l'action finale du Gouvernement, parce qu'il est contraire aux intérêts généraux du pays.

Résolu, que l'idée de mettre à l'usage du Peuple, ou du Gouvernement Général, une monnaie courante exclusivement métallique, est tout-à-fait impraticable, et contraire aux intérêts les plus chers de l'Etat, et cette Législature désapprouve dans les termes les plus forts, toute tentative de rendre l'or et l'argent, ou les billets du Trésor, moyens exclusifs de paiement de toutes créances dues au Gouvernement Général.

Résolu, que nous partageons l'opinion exprimée par James Madison, ex-président des Etats Unis dans son message au Congrès délivré le 3 Décembre 1816, que pour les intérêts de la communauté en général comme aussi pour les opérations du Trésor, il est essentiel que la nation possède une monnaie courante ayant la même valeur, le même crédit, et la même utilité, partout ou elle circule. La constitution a confié au Congrès exclusivement, le pouvoir de créer et régulariser une monnaie de cette nature," et nous croyons que ce pouvoir doit être exercé aussi promptement que possible.

Résolu, que la Constitutionnalité d'une Banque Nationale a été anciennement par le Général Washington reconnue par James Madison, et approuvée par d'autres patriotes et hommes d'Etat distingués—que le Congrès et les Cours Suprêmes de Législature de la Nation, ont confirmé cette Constitutionalité, et que cet te question ne peut être considérée comme désirée.

Résolu, que cette Législature pense qu'une semblable institution convenablement organisée (les droits des Etats étant respectés) ne saurait manquer d'être un auxiliaire important pour mettre à exécution le pouvoir du Congrès de créer et régulariser une monnaie courante, ayant partout elle circulera, la même valeur, le même crédit et la même utilité," et facilitera par les opérations fiscales du Gouvernement Général!

Résolu, que les Sénateurs et Représentans au Congrès sont priés de mettre en pratique par tous moyens usités et honorables, les principes et opinions émis dans ces résolutions, et de voter sur toutes questions qui pourraient être présentées à leur examen, de manière à maintenir le plus efficacement possible l'esprit et la lettre des dites résolutions.

Résolu, que le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane soit invité à transmettre, sans délai, à chacun de nos Représentans et Sénateurs au Congrès, copies des présentes résolutions pour être soumises à leurs chambres respectives.

APPEL A LA BIENFAISANCE.

Nous recommandons bien vivement à l'attention publique une souscription proposée par M. EYMA, en faveur des malheureux Français que la politique mexicaine vient de chasser et qui arrivent sur le sol de l'Union, dénués du tout et réduits à la dernière misère.

Il est inutile de dire que nous applaudissons à une idée aussi philanthropique et qui fait le plus grand honneur à celui qui l'a conçue. Nous sommes convaincus d'avance que toutes les sympathies se réuniront en faveur de ces malheureux réfugiés et que les Américains, en cela comme en toute autre chose, ne resteront pas en arrière.

(Voir les annonces.)

ACCIDENT. Nous sommes peinés d'avoir à annoncer qu'en voulant arrêter les progrès du feu qui se ralluma plusieurs fois pendant la journée d'hier cinq pompiers tombèrent de la toiture et reçurent tous de fortes contusions; mais deux d'entre eux, MM. Thos Stockton et Hotel furent grièvement si non dangereusement blessés.

MEXIQUE.

L'arrivée du brick français Thérèse-Louise de Vera-Cruz n'a parté aucune nouvelle officielle sur la situation des choses au Mexique. Cependant nous sommes parvenus à obtenir des renseignemens que nous regardons comme positifs, venant de personnes à portée d'être bien informées.

L'escadre anglaise, composée de 12 voiles, est, comme nous l'avons annoncé hier, arrivée à Vera Cruz. Partie de cette escadre a mouillé à Sacrificios et partie avec la flotille française à *Anton Lizardo*.

Il est probable que le gouvernement anglais en envoyant cette flottille n'a eu pour but que de mettre un terme aux pétitions sans cesse reproduites du commerce britannique, lésé par le blocus des ports du Mexique, et de faire preuve de bonne volonté à protéger les intérêts mercantiles de sa nation; et non point de faire une démarche jalousement hostile, comme quelques personnes l'ont donné à entendre.

Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que le cabinet de Saint James a donné le commandement de son escadre à un simple commodore qui peut, sans déroger à la dignité de son rang, se mettre aux ordres de l'Amiral Français si besoin est. Et en effet on assure que ce commodore, en arrivant à *Anton Lizardo*, ne s'est pas borné à faire les politesses d'usage; mais qu'il a offert sa coopération active pour amener le Mexique à un prompt accommodement; et que le ministre anglais, M. Packenham, s'est hâté de se rendre à Mexico pour tenir de toute son influence auprès du gouvernement de la République pour le faire accéder aux conditions de la France.

Au reste, quelque soit le motif, l'angleterre a intérêt à voir la question du Mexique se décider et elle a un intérêt plus grand encore à conserver l'alliance de la France, en conséquence de la complication de ses relations avec la Russie. Elle doit donc chercher un moyen de faire terminer l'affaire Franco-Mexicaine, sans cependant se commettre avec la France et le meilleur sans contredit, c'est d'appuyer la réclamation de son alliée, de ses conseils d'abord et ensuite de son bras: en laissant toutefois à la France la haute main et la direction ainsi qu'il convient de faire.

De sorte que si, par impossible, le Mexique s'obstinait à refuser la justice qu'on lui demande, on verrait probablement le léopard d'Albion faire cause commune avec le pavillon tricolore, sous le commandement d'un Amiral Français. Codrington, à Navarin, commandait les trois flottes combinées, et peut-être n'est-il pas impossible qu'avant peu Bandin n'en commande deux.

Le bruit court à Londres déjà plusieurs cercles politiques qu'une reconnaissance est sur le point d'être effectuée entre le Prince de Capoue et son frère le Roi de Naples par l'intervention d'un membre de la famille Royale des Deux Siciles. On permettra au jeune Prince de retourner à Naples où son frère promet de le traiter avec tous les honneurs dûs à sa naissance, et sa femme, née Penelope Smith, obtiendra un rang égal à celui de la princesse de Lingoe, demoiselle alors gouvernante du jeune Prince. Il paraît même que les arrangemens étaient sur le point d'être pris relativement aux droits éventuels des enfans nés du Prince de Capoue et de la fille d'un Gentilhomme Irlandais, lorsque l'arrivée en Angleterre du Prince Napoléon vint presque subitement les négociations. Dès ce moment le Prince de Capoue joua ne voulut plus faire de concessions il insista pour que sa femme fut traitée comme princesse et que ses enfans eussent la jouissance des droits auxquels ils pourraient prétendre si leur mère était de sang Royal. —*Le Siècle.*

Il paraît d'après le journal du Havre que les chargemens de produits manufacturés se sont tellement accrus depuis quelques temps, que l'on n'avait pas assez de navires pour y suffire. Outre le Sylvie de grasset, qui est comme on sait un grand batiment, deux batiments français ont encore été frétés pour charger en plus.

SENAT DE LA LOUISIANE.

Sommaires des séances des 17 et 18 janvier.

A l'ouverture de la séance, M. Downes, d'Ouachita, présente le rapport du comité judiciaire sur l'acte relatif à une convention pour amender la Constitution—Le comité ne propose aucun amendement et l'acte est admis à une seconde lecture.

M. Winn, des Rapides, demande que le Sénat, avant de passer à l'ordre du jour, dispose des affaires courantes, telles que, avis, rapports, messages &c.

Cette demande donne lieu à une discussion assez prolongée à laquelle prennent part tour-à-tour, Mrs. Hoa, Heriart, Desbonnt et Winn et que M. le Président termine en décidant que l'ordre spécial du jour, c'est-à-dire, l'acte de la convention ne sera discuté qu'après les affaires courantes.

M. Winn, donne avis qu'il présentera deux projets de loi, l'un pour empêcher la circulation de certains billets après une certaine date; l'autre, pour favoriser et encourager les communications entre l'Europe et les Etats-Unis, au moyen de navires à vapeur.

Le même membre, suivant avis préable, introduit un acte relatif aux devoirs et aux attributions des shériffs.

M. Desbony, du 3d. district, présente, conformément à l'avis qu'il en avait donné, une résolution relative aux *revenus publics*, dont la garde et la surveillance, dit l'hon. Sénateur, appartiennent au peuple, au nom duquel ils sont perçus.

Cette résolution est mise à l'ordre spécial du jour, pour lundi à midi—et elle devra être imprimée.

M. Hoa, présente deux pétitions dont l'une est relative à un esclave au Pénitentiaire. Le Sénat se dispense de ses réglemens et réfère la pétition au comité.

M. Penn, de St.-Tammany, présente une résolution pour la nomination d'un comité à l'effet, d'examiner la condition de la compagnie du chemin à coulisses de la Nlle-Orléans à Nashville.

Cette résolution est lue une seconde et une troisième fois et adoptée.

Messrs. Penn, Hériart et Downes, sont nommés membres de ce comité pour le Sénat.

M. Heriart donne avis qu'il présentera un acte pour déterminer les devoirs des assesseurs et des cotimateurs.

M. Winn, au nom du comité judiciaire, rapporte, sans amendemens l'acte relatif à un nouveau district.

Le Secrétaire fait la 1re lecture de deux actes envoyés par la Chambre des Représentans pour l'incorporation de deux asyles d'orphelins et d'orphelines, d'après le testament de M. Millne, sur motion de M. Downes, l'une de la convention subit sa 2e lecture, M. Dubois dans 3e district demande qu'à la prémière section de cet acte soit considérée dans ses différentes clauses séparément.

M. Downes se lève et dans un discours dont la longueur ne refuse à toute insertion dans nos colonnes, soutient avec chaleur les diverses dispositions de l'acte qu'il a présenté. Il s'attache principalement à convaincre les Sénateurs que, quelle que soit leur opinion sur les principaux traits de ce projet, il ne peuvent pas refuser au peuple les moyens de se prononcer à cet égard, et il insiste surtout pour que l'on ne s'oppose pas à la convention proposée. Il entre ensuite dans l'examen des deux ou trois clauses marquantes de cette section, telles que la nomination des juges pour un temps limité. L'extension ou plutôt le droit illimité de suffrage et la nomination par le peuple aux emplois de shériff, constables &c.

Après avoir entendu ce discours qui a duré plus d'une heure, le Sénat en renvoie la traduction au lendemain et s'ajourne à demain vendredi.

Séance du Vendredi 18 janvier.

La séance de ce jour promettait d'être intéressante. On s'attendait à une réponse animée au discours du sénateur d'Ouachita, mais l'attente publique a été trompée.

Le Sénat entre en séance à 11 heures.

M. Winn présente un mémoire des directeurs de l'Académie de Springfield; référée à un comité spécial composé de MM. Winn, Derbigny et Bossie.

M. Downes présente une pétition de quelques habitans de Ouachita et en demande le renvoi à un comité spécial.—Membres nommés, Messrs. Downes, Hoa et Ducros.

Le même sénateur donne avis qu'il présentera un acte pour l'amélioration de certains bayous de la rivière au Bœuf &c. Et un autre acte pour changer l'époque de la tenue des cours de district dans le 7me. district,

Sur motion de M. Bossier le sénat siège à huis clos.—Et ne rentre en séance publique qu'à 1 heure.

M. Bossier demande l'ajournement—motion rejetée.

La question à l'ordre du jour est la discussion de l'acte de la convention. M. Winn, organe des partisans de cet acte, en demande le renvoi à lundi, à raison de l'absence de Messrs Hiriart et Scott, partis pour Bâton Rouge et de M. Penn absent pour cause d'indisposition

Cette motion éprouve de fortes contradictions de la part de Messrs. Hoa, Derbigny et autres. Enfin après une assez longue discussion à ce sujet, le sénat adopte par l'appel nominal la motion de M. Hoa pour le renvoi de la discussion sur l'acte de la convention à mercredi prochain.

Sur motion de M. Ducros, le sénat s'ajourne à demain, samedi, 10 heures du matin.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

M. Thomas dit que son absence hier a été occasionnée par une indisposition. Comme d'autres membres avaient été absents pour la même cause, une motion a été faite pour que la partie du journal d'hier qui portait que la chambre s'était ajournée hier, parce qu'il n'y avait pas assez un nombre suffisant de membres pour former un " quorum" fut effacée; et cette motion a passé,

M. Davidson a présenté une résolution donnant avis au comité judiciaire de s'informer et de faire un rapport pour savoir s'il ne serait pas convenable de passer une loi pour empêcher l'influence corruptrice des partis faite par les shérifs sur les élections.

La chambre s'est dispensée des règles et alors M. Kennée a présenté un bill pour autoriser le trésorier de l'Etat à prélever des fonds publics qui n'auraient pas 3 core d'appropriation, une somme de $1750 pour M. Williams, ingénieur public, pour des services qu'il a rendus à l'Etat en étant les limites des terres par l'ordre du gouverneur.

M. K. après quelques remarques qu'il a faites en présentant le bill, a dit, que cette appropriation était demandée d'accord avec la teneur d'un acte passé en mars 1835.

Le membre de Ste. Marie dit qu'il ne voit pas trop pourquoi cette réclamation est juste et que pour le moment il ne voulait pas voter pour le bill, mais qu'il désirait qu'il fût référé à un comité, ce qui a été fait.

La résolution de M. Lewis pour la nomination d'un comité réuni pour examiner et faire un rapport sur l'état des affaires de l'asyle des orpheline à Lafayette, a eu sa première lecture.

M. Lewis du comité des élections a fait son rapport.

M. Lewis selon l'avis qu'il en avait donné a présenté un bill pour accélérer la construction du railroad de l'Atchafalaya. Le membre du Ouest Bâton-Rouge, a dit qu'il présenterait sous peu un bill pour amender la charte de la Banque des Citoyens.

Les bills suivants ont été présentés par divers membres, et vus à été donné qu'on en présenterait encore d'autres:

Acte pour incorporer la paroisse de Carrol.

Acte pour amender l'acte relatif à l'imprimeur d'état.

Acte pour incorporer le canal de la Floride; l'impression est ordonnée.

Acte pour soulager les pauvres qui sont hors d'état de travailler sur les grandes routes, ln pour la première fois.

Acte pour accorder le droit au jury de Police de West Féliciana, d'organiser certains esclaves.

Acte pour créer des notaires additionnels dans les paroisses de Catahoula et Claiborne.

Le président du comité sur les affaires pendantes a rapporté un bill pour amender le code de procédure. Renvoyé au comité judiciaire.

Le comité judiciaire a demandé d'être dispensé de faire son rapport sur certains bills; il a aussi déclaré qu'il n'y avait pas lieu à amender l'article 154 du code de procédure.

M. Ratliff a présenté une pétition de plusieurs citoyens suppliant la Législature d'accorder à M. Baker, le privilège d'établir un bac (ferry) à vapeur sur le Mississipi à la Pointe-Coupée.

Sur motion de M. R. la pétition a été renvoyée au comité des améliorations intérieures.

Un bill a été présenté en considération du membre de la paroisse de Pointe-Coupée, pour accorder un semblable privilège à Stephen Vaulvake.

Plusieurs autres bills presque tous d'un intérêt local, ont été présentés: ils seront rapportés sous peu à leur lecture.

ORDRE DU JOUR.

Il a été lu pour la seconde fois, une résolution de M. Conrad, demandant à nos Sénateurs et Représentans au Congrès de faire sentir à ce corps la nécessité de passer des lois pour autoriser les personnes qui ont des réclamations au sujet de certaines terres dans cet état, à faire décider leurs réclamations dans les cours des Etats-Unis.

Sur motion de M. Thomas, l'impression en a été ordonnée.

Le bill pour venir au secours de la compagnie d'assurance de l'aigle a été lu pour la seconde fois, et sur motion de M. Lewis il a été renvoyé de nouveau au comité.

L'acte, amendant l'acte pour incorporer le collège de demoiselles de Covington a été lu pour la seconde fois.

Un acte pour créer des notaires publics additionnels dans les paroisses de Carroll, Ouachita et Claiborne.

Un acte pour créer une juridiction additionnelle dans la paroisse d'Ouest Féliciana et pour étendre les pouvoirs des jurés de la même paroisse.

Un acte pour autoriser les juges de paroisse à accorder certains ordres.

Bill pour créer un notaire public additionnel pour la paroisse de Catahoula reconsidéré et amendé: un amendement pour créer un notaire dans la paroisse de Claiborne.

Un acte pour amender plusieurs actes relatifs à la cession de bien—sur motion de M. Lewis référé à un comité.

L'ordre a présenté à la chambre une communication du Defiat Warbury accompagné d'un nombre d'exemplaires du "Goddess Eve" pour chaque membre de la chambre.

Audit une lettre du recorder de la Ville, accompagnée contenant certains documens venant du conseil de la dite municipalité, lesquels sur motion, ont été renvoyés à un comité composé de délégués de la Nlle-Orléans.

Un acte pour amender l'acte relatif aux permis de mariage—renvoyé à un comité.

Est ensuite venu un bill autorisé Marguerite Rodrigué, à émanciper deux esclaves, qui a été discuté par MM. Davidson, Lewis, Conrad, Ratcliff et autres.

Le bill a été rejeté par scrutin.

La chambre s'est ajourné à lundi.

WASHINGTON, 5 Janvier.

Après avoir reçu plusieurs communications des divers départemens par suite de certaines résolutions qui demandaient des renseignemens sur différens sujets, le Sénat prend en considération. Un acte venant de la chambre, pour réorganiser les cours de district de l'Etat de Mississipi. L'acte a subi en seconde lecture et a été renvoyé au comité judiciaire.

Les débats ont été assez animés sur le rapport du comité des dépenses relativement à une pétition de quelques rapporteurs de journaux, lequel rapport proposait de leur assigner le banc de devant de la galerie de l'est. Après une discussion très vive entre Messrs Preston, Knight, Niles et Buchanan, le rapport et la résolution ont été renvoyés à une époque indéfinie par 30 voix contre 17.

Après quelques résolutions sans importance et des débats sans utilité, la résolution de M. Rives relative aux rapports entre le département de la guerre et la Banque des Etats-Unis vint à l'ordre du jour. M. Niles fit au sénateur de la Virginie une réponse fastidieuse de plusieurs heures, après quoi, sur motion de M. Clay de l'Alabama, le sujet fut renvoyé au mardi suivant, afin de ne point arrêter le bill des gradations, fixé à lundi.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

La Chambre s'est livrée à une discussion assez longue et peu intéressante, pour savoir si M. George Jones, récemment délégué de Wisconsin avait droit au paiement de tant par mille et de l'indemnité par jours jusqu'à l'époque où il fut décidé que son concurrent avait des droits supérieurs au siège contesté. Après plusieurs explications et lecture faite d'une lettre de M. Jones, dans laquelle il donne les détails de cette affaire, la chambre finit par décider qu'il serait payé.

La résolution suivante a été présentées par M. Harlan du Kentucky. La chambre s'étant dispensée de remplissemens par un vote de 125 contre 97, la résolution a été adoptée, avec deux amendemens insignifians.

Résolu Que le secrétaire de la guerre sera requis de communiquer à la chambre un exposé de l'épuration définitive des comptes de Lewis Cass, ex-surintendant des affaires Indiennes; du traitement annuel de ce fonctionnaire, ainsi que de toute compensation extraordinaire, commission ou autres sommes allouées, autres et en sus de son traitement annuel dont il a été crédité par le département du trésor.

7 *Janvier*. Dans le sénat, M. Nowell de Michigan, présente une résolution par laquelle le comité des terres publiques est invité à s'assurer s'il convient d'accorder 100,000 arpens de terres publiques, pour creuser un canal autour de St. Mary, dans le but de joindre le lac supérieur et le lac Huron.

Le vice-Président présente un rapport du département du trésor, en réponse à une résolution du Sénat, par laquelle ce corps demandait des renseignemens sur les modes de perception et de déboursement des fonds publics dans les pays étrangers.

M. Allen, de l'Ohio, offre une résolution qui est adoptée, et par laquelle on demande au comité du district de la Columbie de s'informer si les banques de ce district sont violés la loi de la session dernière, au sujet de l'émission de billets &c.

L'ordre du jour était fixé pour la gradation des terres publiques, cet acte a été l'objet d'un second rapport avec des amendemens conformes à certaines instructions. L'un de ces amendemens limite le droit d'entrée aux prix réduits, en faveur des personnes qui ont déjà formé ou qui formeront plus tard des établissemens réels sur les terres publiques.

M. Clay, de l'Alabama, veut que ce privilège reçoive encore plus d'extension. M. Clay, du Kentucky pense que le comité est allé au delà des instructions qu'il a reçues où qu'il ne les a pas remplies.

Le but du sénat, en donnant ces institutions, a été de limiter les avantages conférés par l'acte, à ceux qui formeraient réellement des établissemens. Mais l'amendement du comité ne contient aucune restriction sur la quantité de terre à laquelle ils auront droit. Il croit devoir protester contre cette omission

Mr. Walker, en sa qualité de Président du comité des terres publiques, prend la défense des actes de ce comité. Mr. Smith, d'Indiana, fait un long et beau discours sur les mérites du bill et la discussion est fermée par Messrs. Rosse et Walker. Mr. Crittenden prendra la parole le 8.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Pétitions.—Mr. Wise présente une pétition de l'Etat du Maine, signée par un homme et une femme, qui demandent la révision des résolutions de M. Atherton. Mr. Wise demande le renvoi de la pétition au comité général, avec ordre d'annuller les résolutions de Mr. A. et d'adopter une autre résolution qui ne permettra plus de déposer sur le bureau les pétitions relatives à l'abolition. La pétition et la resolution sont renvoyées à une autre occasion.

Mr. Adams présente une masse de pétitions sur l'abolition et s'étend sur ce sujet tant que les réglemens de la chambre lui permettent de parler.

Sur motion de Mr. Drumgoole de la Virginie, elles sont toutes déposées sur le bureau.

Les extraits suivans prouvent d'une manière si étrange et si caractéristique le fanatisme exalté et la monomanie de Mr. Adams que nous les transcrivons textuellement.

"Mr. Adams de son côté, présente un mémoire de plusieurs citoyens de Boston et des environs, qui demandent que le siège du gouvernement soit transporté sur quelque point au Nord de sa situation actuelle et où les principes de la déclaration d'indépendance ne sont pas considérés comme de simples *fleurs de rhétorique*.

Mr. Adams fait la motion que la pétition soit renvoyés à un comité particulier, avec ordre de s'assurer s'il reconviendrait pas de retrocéder le district de Columbie aux Etats de la Virginie et du Maryland.

Mr. W. Corr. Johnson de Maryland, demande que la pétition présentée soit déposée sur le bureau, avec la motion faite par Mr. Adams.

Mr. Adams demande et obtient l'appel nominal sur la motion de dépôt. Les votes sont 108 pour l'affirmative et 52 pour la négative. Ainsi la chambre adopte la motion de déposer sur le bureau.

Mr. Adams présente encore un mémoire, qui cause une espèce de soulèvement dans la chambre. Ce mémoire contient plusieurs demandes, et entr'autres, l'abolition de l'article de la déclaration d'indépendance, qui porte: "Que tous les hommes sont nés libres et égaux"; ainsi que la nomination par l'orateur d'un comité *decouleur*, chargé d'examiner la *généalogie* de chaque membre de la chambre, avec ordre de faire son rapport et de dire si le membre a du *sang africain* dans les veines, et que s'il n'est pas du par sang des anglo-saxons, il ne lui sera pas permis de siéger dans cette chambre. La pétition demande encore que *certaines parties de la Constitution soient brulées par le bourreau*.

Mr. Drumgoole dit que le mémoire a évidemment pour but de tourner la chambre en ridicule, c'est pourquoi il demande "*Que la pétition ne soit pas admise.*"

Mr. Adams demande l'appel nominal, et la pétition est rejetée.—24 contre 117.

Mr. Adams n'a pas présenté moins de 50 pétitions ayant presque toutes des objets différens. Il est resté debout pendant plus d'une heure.

Entr'autres mémoires présentés, s'en trouve un de Mr. Curtis, de N. Y., qui demande l'annullation des résolutions d'Atherton. En tête de la pétition, se voyait en gros caractère, le nom de W. Cullen Bryant, éditeur de l'*Evening-Post*, cet organe de l'administration abolitioniste. Elle a été déposée sur le bureau.

WASHINGTON, 8 Janvier.

Senat. Le vice-président a déposé sur le bureau une communication du secrétaire de la trésorerie, ainsi qu'un tableau des importations, leur valeur et tous les droits qu'elles ont produit depuis mai 1837 jusqu'en mai 1838.

M. Allen a présenté un mémoire protestant dans les termes les plus forts contre le bill de neutralité au sujet des frontières, qui a été lu et référé au comité des affaires étrangères.

M. Wall du comité judiciaire a présenté son rapport sur le bill pour régler les salaires des juges des districts des Etats Unis.

Le bill des terres est venu ensuite. MM. Clay Crittenden et Young ont parlé durant presque toute la séance, mais on n'a pas vote sur ce bill.

Chambre des Representans. M. Cambreleng a présenté un rapport sur un bill relatif aux dépenses civiles et diplomatiques du gouvernement pour l'année 1839.—Il devra être et renvoyé au comité général ainsi qu'un bill pour amender l'acte relatif à l'émission des bons du trésor; l'objet de ce bill est d'étendre la limite de l'émission des bons du trésor (laquelle à la dernière session, avait été fixée au 1er janvier 1839) jusqu'au 1er juin 1839.

M. Pope du comité des voies et moyens a rapporté, un bill relatif à la continuation de la route du Cumberland au travers de l'Ohio, Indiana et autres états. Sur une motion de renvoyer de nouveau ce bill au comité des voies et moyens parce que la majorité de ce comité était opposée à ce bill, des débats se sont engagés et le bill a été renvoyé au comité général.

La chambre s'est réunie en comité général sur la considération du bill pour déterminer les limites entre l'état de l'Arkansas et la république du Texas. Le bill a été rapporté à la chambre sans amendement et a passé comme acte pour mettre en exécution la convention entre le Texas et les Etats-Unis.

Ordre du jour. La résolution du comité spécial sur l'affaire Swartwout a été présentée et a occasionné de vifs et intéressants débats. Cette résolution proposait la nomination d'un comité par scrutin. M. Cambreleng a fait un essai infructueux pour répondre à l'énergique discours de M. Wise qui a insisté pour démontrer que Swartwout était un *conservateur*, il a essayé d'en faire une question de parti et s'est opposé à la nomination d'un comité par scrutin. M. Mason et Garland de la Virginie lui ont répondu d'une manière évère et en peu de mots. Le premier a fait de vifs reproches à M. Cambreleng au sujet de l'intention qu'il montrait de faire une question de parti d'une affaire aussi grave; et a ajouté que le pays ne voudrait pas demander qu'elle était l'opinion politique d'un homme qui avait commis un péculat, et il s'est hautement prononcé en faveur de la nomination par scrutin. M. Gartaud a ensuite parlé dans le même sens Il dit que l'argument de M. Cambreleng était que la Chambre pouvait s'en rapporter à son orateur mais non à elle même. M. Cushing et M. Pickens ont ensuite parlé, l'un en faveur et l'autre contre la nomination d'un comité.

M. Wise a eu la parole et a répondu avec beaucoup de chaleur aux argumens des membres en faveur de l'administration et a intimé en termes précis que sir Chastlet montrait un comité composé de deux et non d'homme s'y opposait.

Mrs. Bean et Bond d'Ohio ont expliqué la discussion qui durait encore à l'heure où nous fermons notre rapport.

COMMERCIAL.

DERNIERES DATES.

New York	jan. 5	Liverpool	déc 16
Boston	jan. 7	Londres	déc 16
Philadelphie	jan. 7	Havre	déc 10
Washington	jan. 8	Paris	déc 10
Baltimore	jan. 9	Bordeaux	nov 12
Charleston	jan. 11	Madrid	nov. 6
Vera-Cruz	jan. 6	Cadix	nov. 6
Tampico	jan.	Havane	jan. 8
Mexico	nov 25	Hambourg	jan 5

REMARQUES.

Le marché continue toujours dans le même état de langueur et d'inactivité que nous avons eu trop souvent l'occasion de signaler pour le bien de la communauté. Les ventes en général continuent sur une échelle très limitée; les acheteurs se confinant aux besoins immédiats surtout pour les produits de l'ouest: les prix étant encore trop élevés pour de fortes affaires. Pour ce qui concernes les marchandises étrangères, les rivières étant toujours innavigables à cause des glaces, l'intérieur ne peuvent venir s'approvisionner. Les dernières nouvelles de l'Ohio sont favorables la rivière étant libre devant Louisville et Cincinnati. Cependant l'eau demeurait très basse. Un temps doux et prolongé peut seul apporter une améliorations au marché, et ce temps ne peut être éloigné. C'est probablement ce qui a causé la légère réaction dans les prix qu'on t éprouvée la plupart des articles de l'ouest quoi que les existences en soient très légères. On peut s'attendre à des affaires considérables dès que la navigation va se rouvrir.

Le marché monétaire demeure très difficile; les banques n'escomptant pas ou escomptent si peu qu'on ne peut en sentir l'influence dans les affaires. Le taux de l'escompte au dehors est de 2 1/2 à 3 0/0 par mois pour de bon papier et sur hypothèque 1 1/2 0/0 par an. Ce que les banques prennent est à courte échéance et elles ne prennent guères de traites sur une grande place.

Le change demeure le même que par notre dernier rapport, Sur l'angleterre 6 à 7 pour cent de prime. France 5 3/4 1/2 à 5 35. Sur New York et Philadelphie à vue, au pair à 1/2 0/0 de prime, 60 jours 2 à 2 1/2 0/0 d'escompte. Les traites sur les marges demeurent les mêmes, si ce n'est celles de l'Alabama qui ne sont plus qu'à 2 1/2 à 4 0/0 d'escompte.

Dimanche nous eumes des avis de Liverpool jusqu'au 20 novembre,—à cette époque il ne paraissait pas y avoir de changement matériel dans le prix du coton, mais les ventes avaient été très considérables les semaines précédentes. Mercredi nous avons reçu des avis jusqu'au 15 décembre, qui montrent une avance d'environ 1/4d sur les prix du 20 novembre. Quoique le marché ne fut un peu timide et eût même tombé d'un 1-8; aux dernières dates le marché était calme et il ne se faisait rien en spéculation. Des avis du Havre jusqu'au 11 décembre sur le marché du coton représentaient cet article comme en calme, mais quelquefois plus amparavant la demande avait été considérable.

Coton.—Il y a eu une bonne demande jusqu'à jeudi; depuis la demande s'est ralentie, et les prix ont eu une tendance à la baisse. Les plus fortes ventes ont été faites après la réception des avis reçus par le Royal William. Les transactions de la semaine se montent à environ 10,000 balles à une petite fraction de moins à fait hier, assuré-t-on, des ventes un peu au-dessus Les exportations sont 130,635 balles; contre 173,737 balles l'an dernier à pareille époque, laissant un déficit de 43,102 balles qui se divisent comme suit.

Déficit pour l'Angleterre,	60,302	
Do. Nord de l'Europe,	865	
		65,567 bal
Excédant pour la France,	2,906	
Do. autres ports étrangers,	720	
		2,926
Déficit pour les ports étrangers,		62,671
Excédant pour cabotage,		19,069
		43,602

Les réceptions cette semaine sont de 14,487 balles et les expéditions 18,305, laissant pour approvisionnement y compris ce qui est à bord des batimens non-expédiés 80,333 balles.

Farine.—Un fait rien dans cet article parcequ'il n'y a pas d'existences sur lesquelles on puisse opérer, et les arrivages de la semaine ne sont que de 19 boucauts.

Sucre—Il n'y a eu que peu de demande, cette semaine; mais les prix sont bien tenus. Nous cotons pour belle et bonne qualité 6 à 6 1/4 cents par livre; ordinaire 5 1/2 à 5 3/4—Une vente d'un lot de première qualité a été faite à 6 1. Arrivages cette semaine, 798 boucauts et 776 barils.

Mélasse.—Nulle variation dans les prix cette semaine. Nous cotons 29 à 30 cents par gallon: bonne demande, et pas plantations 23 à 25 cents.—Arrivages de la semaine 363 barils.

Farine—Nous n'avons aucun changement matériel à signaler dans les prix depuis la semaine dernière. Nous cotons $7 75 à 8. Quelques ventes ont eu lieu à 7 50 mais ce prix est au dessous du cours du marché. Arrivages de la semaine 597 barrils.

Maïs—Les prix ont baissé cette semaine quoiqu'il existe une bonne demande. Mais il y a peu de grand acheteur aux prix actuels de 75 à 80 cents par boisseaux—Réception 6971 sacs et 600 boisseaux.

Provisions—Il y a bonne demande sans changement dans les prix, bien qu'aucune transactions ne vente à 60 1/2 cents par boisseau. Nous cotons le lard de 12 à 12 1/2 cents par boisseau. Arrivages de la semaine 853 sacs et 3800 boisseaux.

Provisions—Les prix des principaux articles sont toujours un peu, mais qu'on le verra par la table. Cette semaine les réceptions sont 1681 barils de porc, 66 cultures de porc, 848 barils grasse, 100 barils beurre et 146,700 lb. *bulk pork*.

Whiskey—Les prix ont un peu fléchi quoiques arrivages soient sans importance. Nous cotons 53 à 55 cents par gallon pour rectifié. Il n'y a pas d'ordinaire dans le marche Arrivages de la sema